

Direction de  
l'environnement et du  
développement durable

# PORTRAIT 2008

DES MATIÈRES [R]ÉSIDUELLES  
de l'agglomération de Montréal



Ville de Montréal

**Production**

Service des infrastructures,  
transport et environnement

Direction de l'environnement  
et du développement durable

Division de la gestion des  
matières résiduelles

**Coordination**

Service des communications  
et des relations avec les citoyens

**Photographies**

Éric W. Schaffner

page 10, photo de droite

page 11

page 13

page 22

page 23

Ville de Montréal

page 5, photo de droite

page 9

page 17, photo du bas

page 19

**Design graphique**

Studio de design graphique, Ville de Montréal

**Coordination de l'impression**

Centre d'impression, Ville de Montréal

07.15.139-1

3<sup>e</sup> trimestre 2009

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

Bibliothèque et Archives du Canada, 2009

ISBN : 978-2-922388-42-8

Imprimé sur papier contenant 100 % de fibres post-  
consommation - certifié écolo-logo, procédé sans  
chlore et fsc recyclé - fabriqué à partir d'énergie biogaz



[ville.montreal.qc.ca/environnement](http://ville.montreal.qc.ca/environnement)

# TABLE DES MATIÈRES

PAGE

3	MOT DES ÉLUS
4	INTRODUCTION
5	FAITS SAILLANTS
7	<b>PORTRAIT GLOBAL – agglomération de Montréal</b>
9	<b>DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES</b>
10	<b>GESTION MUNICIPALE</b>
10	RÉDUCTION À LA SOURCE
10	RÉEMPLOI
11	RÉCUPÉRATION
16	VALORISATION
18	ÉLIMINATION
20	<b>GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>
22	<b>PRODUCTION INDIVIDUELLE</b>
25	<b>TABLEAUX SYNTHÈSES – agglomération de Montréal</b>
26	<b>TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>
29	<b>DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES</b>
29	POPULATION
30	NOMBRE DE LOGEMENTS PAR TYPE D'IMMEUBLE
32	TYPE D'HABITATIONS
34	<b>GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION</b>
34	MATIÈRES RECYCLABLES
36	RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX
38	RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS
40	MATIÈRES ORGANIQUES
42	<b>GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION</b>
42	ORDURES MÉNAGÈRES, RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS
44	<b>GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>
46	<b>PRODUCTION INDIVIDUELLE</b>
48	<b>CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION</b>
49	QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN AMONT
50	LEXIQUE



# MOT DES ÉLUS



**Gérald Tremblay**  
Maire de Montréal



**Alan DeSousa, FCA**  
Membre du comité exécutif,  
responsable du développement  
durable et de l'environnement

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

Depuis plusieurs années, vous participez activement à améliorer votre environnement. En ce domaine, la gestion au quotidien de vos matières résiduelles peut faire la différence. À la lecture du Portrait 2008, force est de constater que les quantités récupérées augmentent régulièrement depuis plusieurs années. En effet, un mince écart de 7 % nous sépare maintenant de l'objectif de 60 % de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* en ce qui a trait à la mise en valeur des matières recyclables.

L'année 2008 marque la fin du programme d'implantation de la collecte sélective des matières recyclables dans les immeubles de 9 logements et plus. La collecte en mode pêle-mêle et la mise en place de nouveaux outils de collecte contribueront à augmenter les quantités de matières recyclables récupérées.

Ce présent bilan confirme que l'administration municipale a vu juste en favorisant le traitement des matières organiques. Depuis l'automne 2008, la collecte des résidus verts est réalisée sur l'ensemble du territoire et déjà la collecte des résidus

alimentaires est effectuée dans un arrondissement et quelques villes reconstituées. Cette collecte sera implantée graduellement sur le territoire de l'île dans les prochaines années.

Cependant, nous remarquons que malgré un effort soutenu de tous pour récupérer davantage, les quantités éliminées diminuent peu. Ces données nous interpellent quant à notre façon de consommer. Réduire et valoriser l'énorme quantité de matières résiduelles que nous générons est un défi. Tous doivent s'impliquer à le relever !

En appliquant la [R]éduction à la source, le [R]éemploi, le [R]ecyclage et la [V]alorisation (3RV) chacun peut réaliser chaque jour des gestes simples et efficaces afin d'éviter la surconsommation et le gaspillage.

*Le Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014 de l'agglomération de Montréal* s'appuie d'ailleurs sur les 3RV. Il propose 49 actions qui ont pour but de réduire les matières résiduelles envoyées à l'élimination.

L'objectif est à portée de main, ensemble agissons pour l'atteindre !

**Gérald Tremblay**  
Maire de Montréal

**Alan DeSousa, FCA**  
Membre du comité exécutif,  
Responsable du développement  
durable et de l'environnement

# INTRODUCTION

Le Portrait 2008 présente les résultats des cinq dernières années de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal et on y retrouve les résultats des années 2004 à 2008. Il fait suite au Portrait 2006 qui regroupait les résultats des années 2002 à 2006.

L'agglomération de Montréal est composée de 16 municipalités liées, dont la Ville de Montréal, qui regroupe 19 arrondissements. Malgré la modification du cadre juridique le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le territoire géographique est resté le même, ce qui signifie que les données pour la Ville de Montréal de 2004 peuvent se comparer aux données de l'agglomération de 2008. Par ailleurs, les résultats des unités territoriales peuvent également se comparer de 2006 à 2008 puisque les délimitations des arrondissements et des villes liées sont restées les mêmes durant cette période.

Selon la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, le partage des compétences en matière de gestion des matières résiduelles se répartit ainsi :

- L'agglomération est responsable de la valorisation et de l'élimination des matières résiduelles ainsi que de tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que de l'élaboration et de l'adoption du Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal (Plan directeur). Aux termes de la loi, la Ville de Montréal, en tant que municipalité centrale, exerce la compétence de l'agglomération pour la préparation du Plan directeur.
- Les villes liées (dont les arrondissements dans le cas de la Ville de Montréal) sont responsables de la collecte et du transport des matières résiduelles.

L'agglomération doit aussi fournir à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) tous les résultats reliés à la gestion des matières résiduelles afin de se conformer aux objectifs de valorisation fixés par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008 (Politique québécoise).

Pour le Portrait 2008, dans une volonté d'harmonisation de la méthode de calcul avec celle de la CMM, la méthodologie utilisée pour déterminer les taux de récupération est celle élaborée par la CMM en 2008 pour son Tableau de bord et entérinée par RECYC-QUÉBEC.

Ainsi, le bilan de l'agglomération de Montréal repose sur l'observation des quantités récupérées et éliminées<sup>1</sup> par les services municipaux. Il s'appuie aussi sur une estimation des quantités prises en charge par des citoyens (par exemple, par l'herbicyclage ou le compostage domestique) ou par des entreprises (responsabilité élargie des producteurs). Il s'agit de quantités gérées en amont des services municipaux. Par conséquent, les quantités générées sur le territoire de l'agglomération de Montréal résultent de la sommation des quantités en amont<sup>2</sup>, des quantités récupérées et des quantités éliminées.

Les quantités récupérées sont observées en fonction de trois grandes catégories de matières : les matières recyclables (collectées dans les bacs), les matières organiques et les autres matières tels les résidus domestiques dangereux (RDD), les textiles et une sous-catégorie « autres » regroupant les appareils de technologie de l'information et de communication (TIC) et des objets divers. Les sous-catégories d'une grande catégorie observée sont estimées selon leur part relative, tel que déterminé par la caractérisation effectuée par RECYC-QUÉBEC pour le territoire de la CMM en 2006-2007. Par exemple, les papiers et cartons représentent 68 % de la matière collectée dans les bacs. Il en est de même pour les sous-catégories des ordures ménagères éliminées.

1 Les matières éliminées sont constituées des ordures ménagères ainsi que des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) résidentiels et des encombrants.

2 Les paramètres utilisés pour calculer les quantités de matières résiduelles récupérées en amont se retrouvent dans la caractérisation des matières résiduelles de l'agglomération.



# FAITS SAILLANTS

Le Portrait de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération présente les données de 2004 à 2008, en ce qui concerne les matières récupérées, valorisées et éliminées.

Voici les résultats qui se démarquent :

## GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- Les quantités de matières générées sont en hausse de 4,3 % depuis 2006.
- La récupération sur le territoire de l'agglomération en 2008 correspond à un taux global de 31 % des quantités de matières résiduelles générées.
- L'élimination sur le territoire de l'agglomération en 2008 correspond à un taux global de 69 % des quantités de matières résiduelles générées.

## RÉCUPÉRATION

- Les quantités de matières recyclables collectées sont en hausse de 37,5 % depuis 2004, et le taux de récupération est de 53 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 7 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.
- Les quantités récupérées de RDD sont en hausse de 182 % par rapport à 2004, et le taux de récupération est de 54 % en 2008.
- Les quantités de textiles déposées dans les écocentres de l'agglomération sont relativement stables depuis 2004, et le taux de récupération est de 1 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 49 % par rapport à l'objectif de 50 % de la Politique québécoise. Cependant, ce pourcentage ne tient pas compte de l'action des entreprises d'économie sociale qui récupèrent environ 37 % des textiles sur le territoire de l'agglomération.
- Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants valorisées sont en hausse de 200,7 % par rapport à 2004, et le taux de récupération est de 43 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 17 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.

## VALORISATION

- Les quantités de matières organiques ramassées sont en hausse de 12,2 % par rapport à 2004, et le taux de récupération est de 8 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 52 % par rapport à l'objectif de 60 % de la Politique québécoise.

## ÉLIMINATION

- Les quantités d'ordures ménagères éliminées sont en baisse de 0,34 % depuis 2004.
- Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminées sont en hausse de 3,5 % depuis 2004.

## PRODUCTION INDIVIDUELLE

- Depuis 2006, la production individuelle des matières résiduelles collectées de porte en porte (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères) est relativement stable et la comparaison des années 2006 et 2008 montre une augmentation de 1 % de cette production.



Ville de Montréal



# PORTRAIT GLOBAL

agglomération de Montréal





# DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES<sup>3</sup>

## Population et bâti

En 2008, la population de l'agglomération est de 1 898 206 habitants. L'agglomération occupe un territoire de 500 km<sup>2</sup> et a une densité moyenne de 3 796 habitants au km<sup>2</sup>.

Le bâti<sup>4</sup> se caractérise par une dominance d'immeubles de 8 logements et moins, composée à 76 % de résidences unifamiliales et de duplex.

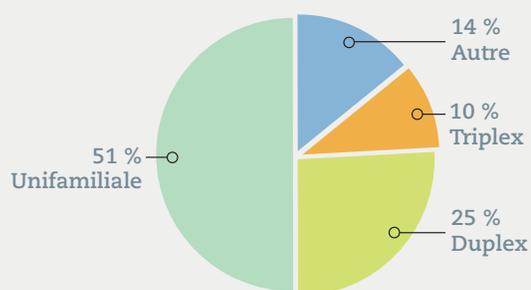
TYPE D'IMMEUBLE	Logements	%
Résidentiel 8 et moins	591 238	66
Résidentiel 9 et plus	303 734	34



Ville de Montréal

TYPE D'HABITATION	Nbre d'unités	%
Unifamiliale	151 433	51
Duplex	75 627	25
Triplex	31 042	10
Autre	41 162	14

TYPE D'HABITATION



<sup>3</sup> Les données sur la population proviennent du document, Décret 1098-2007 concernant la population des municipalités et des arrondissements pour l'année 2008, gouvernement du Québec.

<sup>4</sup> La répartition des immeubles à logements est extraite du rôle foncier de l'agglomération, actualisé en juin 2009, Direction des systèmes d'information.

# GESTION MUNICIPALE

La gestion municipale des matières résiduelles regroupe les différents services offerts aux citoyens pour la récupération et l'élimination des matières résiduelles. Celles-ci incluent les ordures ménagères, les résidus CRD résidentiels et les encombrants.

Les ordures ménagères sont des matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel. Elles sont composées de matières recyclables, de matières organiques, de RDD, de textiles et d'autres matières (cuir, porcelaine, chaussures, etc.). Les encombrants sont les meubles, les matelas et les électroménagers. Les résidus CRD résidentiels comprennent le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc.

Des collectes sélectives en vue de la récupération et de la valorisation, et des collectes en vue de l'élimination, sont offertes à leurs citoyens par les municipalités de l'agglomération. De plus, il existe, pour les citoyens, des possibilités d'actions personnelles qui vont dans le sens de la réduction à la source et du réemploi.

## RÉDUCTION À LA SOURCE

La réduction à la source permet d'éviter la génération de matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit. Pour le citoyen, la réduction à la source peut être une préoccupation lors de la consommation de biens.

Depuis quelques années, l'agglomération sensibilise et incite ses employés à adopter des mesures de réduction à la source, telles que la photocopie recto verso, l'utilisation de tasses à café réutilisables au lieu de verres en styromousse, etc.



De plus, la Ville de Montréal participe financièrement à la Semaine de réduction des déchets au cours de laquelle plusieurs activités sont organisées pour sensibiliser la population aux méthodes de gestion responsable des matières résiduelles basées sur l'approche des 3R : réduction à la source, d'abord, puis réemploi et recyclage.

Par ailleurs, on observe de plus en plus d'initiatives de la part des commerces de détail qui vendent à un coût minime des sacs réutilisables à leurs clients, réduisant ainsi le nombre de sacs de papier ou de plastique qui étaient produits pour emballer les achats.

## RÉEMPLOI

Le réemploi est l'utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés. Pour encourager les citoyens à pratiquer le réemploi, la Ville de Montréal met à jour annuellement le Répertoire des adresses du réemploi que l'on peut retrouver sur le site Internet de la Ville à [www.ville.montreal.qc.ca/environnement](http://www.ville.montreal.qc.ca/environnement). L'agglomération offre aussi à ses citoyens la possibilité d'aller déposer leurs matières réemployables dans ses six écocentres.



Eric W. Schaffner



## RÉCUPÉRATION

### Matières recyclables

Les matières recyclables sont ramassées par une collecte sélective qui se fait en bordure de rue, une fois par semaine, à l'aide de petits bacs de récupération, de sacs ou de bacs roulants, selon le type d'immeuble. Le service offert aux diverses clientèles (aux résidences et, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces, aux institutions, aux bureaux d'affaires et aux édifices municipaux) peut varier selon les villes reconstituées ou les arrondissements de Montréal. Certains hébergent des écocentres et des lieux de dépôt (cloches) pour l'apport volontaire des matières recyclables. En 2008, l'ensemble des immeubles de 9 logements et plus de l'agglomération ont accès à la collecte sélective des matières recyclables. Les quantités collectées sont en hausse de 37,5 % depuis 2004, et le taux de récupération est de 53 % en 2008.

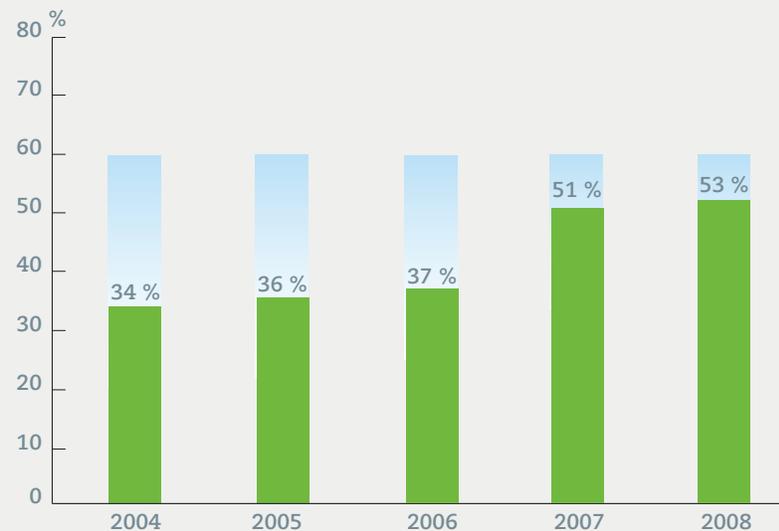


Eric W. Schaffner

MATIÈRES RECYCLABLES	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Quantité (tonnes)	109 290	112 239	117 964	141 250	150 355
Taux de récupération* (%)	34	36	37	51	53
Kg/personne/an <sup>5</sup>	60	62	64	75	79

\* Pour les années 2004 à 2006, le taux de récupération est calculé en fonction de la quantité de matières résiduelles potentiellement récupérables, telle qu'elle a été établie pour l'agglomération de Montréal dans la *Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec, RECYC-QUÉBEC, 2006-2007*. Pour les années 2007 et 2008, la méthode de calcul élaborée par la CMM pour son Tableau de bord a été utilisée.

### MATIÈRES RECYCLABLES



L'objectif québécois de mise en valeur des matières recyclables, dans les municipalités, est de 60 % (voir la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008). Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 7 % par rapport à l'objectif.

5 En 2004, les données ont été calculées en utilisant la population du Recensement de 2001 de Statistique Canada. En 2005 et 2006, les données ont été calculées en utilisant la population du Recensement de 2006 de Statistique Canada. En 2007 et 2008, les décrets du gouvernement du Québec concernant la population des municipalités et des arrondissements ont été utilisés.

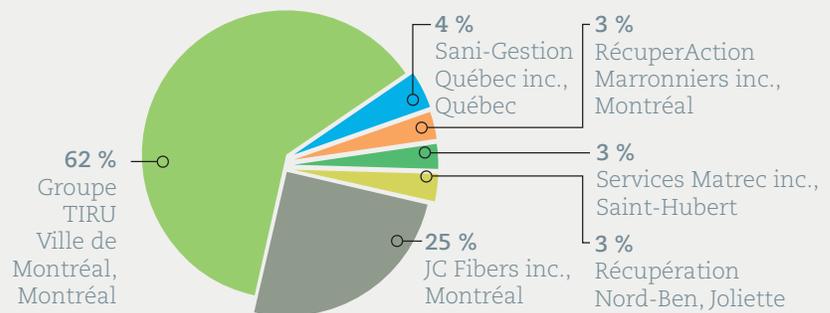
De concert avec le Bureau de design de Montréal, la Division de la gestion des matières résiduelles a lancé un appel de propositions en mai 2007 auprès de trois firmes de design de Montréal, afin de développer un outil de collecte visant à remplacer le bac de collecte sélective traditionnel. Le nouvel outil devait faciliter l'utilisation pour le citoyen et le collecteur, améliorer la propreté des lieux, augmenter le volume de matières recyclables pouvant y être placées et innover par rapport aux outils existants.

Éco Entreprises Québec, Collecte sélective Québec et la Ville de Québec ont participé financièrement au projet. Le concours s'est déroulé entre les mois de mai et de septembre 2007. Le 1<sup>er</sup> octobre 2007, un jury a retenu comme gagnant du concours le concept de la firme Claude Mauffette Design Industriel.

La création du concept gagnant s'est ensuite orientée vers une amélioration du produit retenu pour se terminer en dessins de préproduction. Cet outil sera fabriqué à quelques milliers d'exemplaires et sera testé en situation réelle sur le terrain auprès de citoyens et des collecteurs de matières recyclables.

En 2008, les matières recyclables, une fois collectées, ont été acheminées vers six centres de récupération et de tri pour être triées et conditionnées en vue de leur vente à des entreprises de recyclage.

RÉPARTITION DES MATIÈRES RECYCLABLES  
DANS LES CENTRES DE RÉCUPÉRATION ET DE TRI  
(pourcentage de quantités)



## Résidus domestiques dangereux

Les citoyens apportent leurs résidus domestiques dangereux (RDD) dans les six écocentres de l'agglomération ou aux sites de la collecte itinérante. Les RDD sont pris en charge par une entreprise spécialisée et transportés dans un lieu de traitement en vue de leur recyclage, de leur valorisation ou de leur élimination selon les règles de l'art. Les quantités récupérées sont en hausse de 182 % depuis 2004, et le taux de récupération est de 54 % en 2008.

Certains RDD sont repris par les commerces qui en font la vente (peintures, huiles, médicaments, batteries d'automobile). Cependant, on ne connaît pas les résultats de cette récupération sur le territoire de l'agglomération.

Eric W. Schaffner



RDD	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Quantité (tonnes)</b>	1 119	1 236	1 417	3 027	3 158
<b>Taux de récupération (%)</b>	36	37	41	53	54

### RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



L'objectif québécois de mise en valeur des RDD, dans les municipalités, est fixé en distinguant deux groupes de matières. Pour les huiles, la peinture et les pesticides, l'objectif est de 75 % en 2008. Pour les autres résidus domestiques dangereux, il est de 60 % en 2008. Seul le taux de récupération global, toutes catégories confondues, est disponible pour l'agglomération.

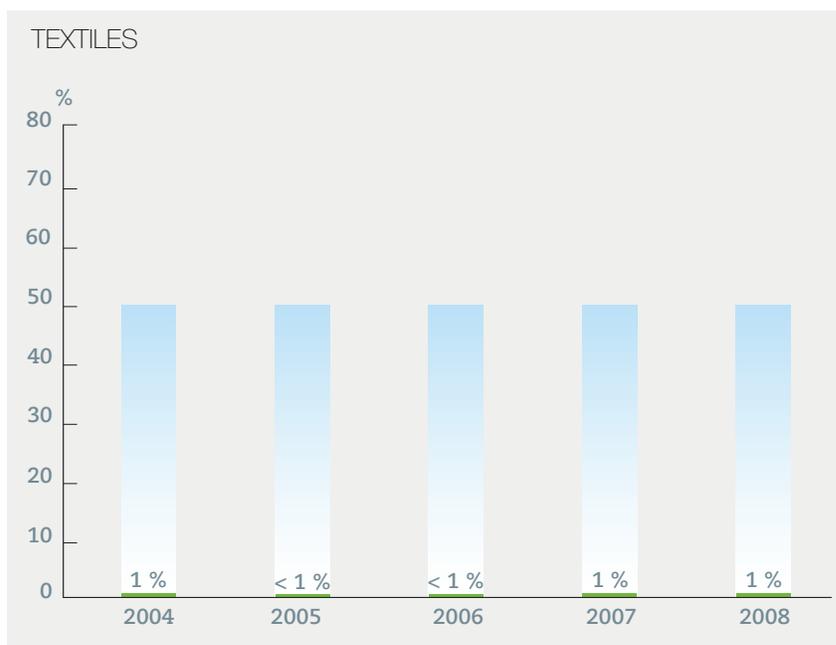
## Textiles

Les citoyens apportent leurs textiles aux six écocentres de l'agglomération. Les quantités ramassées sont en hausse de 4,7 % par rapport à 2004, et le taux de récupération est de 1 % en 2008. Cependant, ce pourcentage ne tient pas compte de l'action des entreprises d'économie sociale qui récupèrent environ 37 % des textiles sur le territoire de l'agglomération.

Par ailleurs, le *Plan de développement pour la mise en valeur des produits de textile et d'habillement*<sup>6</sup> soumis à RECYC-QUÉBEC en 2006 estime que la quasi-totalité de la récupération de ces matières dans la région de Montréal est effectuée par des organismes à but non lucratif. Le tonnage des vêtements mis en valeur, estimé à 16 600 tonnes, n'est pas comptabilisé dans les résultats municipaux.



TEXTILES	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Quantité (tonnes)	127	133	58	202	133
Taux de récupération (%)	1	< 1	< 1	1	1



L'objectif québécois de mise en valeur des textiles, dans les municipalités, est de 50 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 49 % par rapport à l'objectif. Si l'on compte l'apport du réemploi dans ce volet, cet écart est réduit à 12 %.

<sup>6</sup> Par Chamard & associés, en collaboration avec Transfert environnement.

## Résidus CRD résidentiels et encombrants

Les résidus CRD résidentiels et les encombrants font l'objet de différents modes de récupération. Selon les arrondissements ou les villes reconstituées, ils sont collectés sur appel des résidents avec ou sans frais ou déposés par les citoyens dans les six écocentres ou dans les cours de voirie municipales. Les quantités valorisées sont en hausse de 200,7 % par rapport à 2004, et le taux de récupération est de 43 % en 2008.



RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Quantité (tonnes)</b>	38 015*	66 588**	76 535**	102 046	114 318
<b>Taux de récupération (%)</b>	25	34	35	40	43

\* incluant uniquement le métal provenant des cours de voirie municipales.  
 \*\* incluant le bois, le béton, la pierre et la terre provenant des cours de voirie municipales qui ont été valorisés dans le cadre des activités du CESM, et le métal.

RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS



L'objectif québécois de mise en valeur des encombrants, dans les municipalités, est de 60 % en 2008. Pour l'agglomération, cela signifie un écart de 17 % par rapport à l'objectif.

## VALORISATION

### Matières organiques

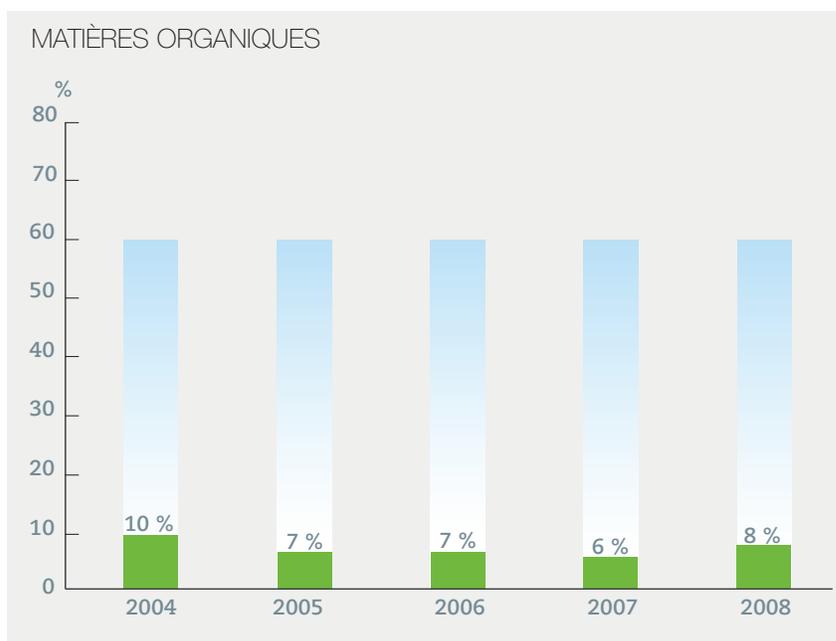
Les résidus verts (feuilles, arbres de Noël et résidus de jardin) sont, selon les arrondissements ou les villes reconstituées, ramassés lors d'une collecte sur rue, en vrac et en sac, ou sont apportés par les citoyens dans les cours de voirie municipales ou dans les six écocentres. Les quantités collectées sont en hausse de 12,2 % par rapport à 2004 et le taux de récupération est de 8 % en 2008.

Les résidus verts sont dirigés vers le site de compostage municipal du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM). Du CESM, les résidus verts sont chargés dans des remorques et livrés au site de compostage de l'entreprise Mironor à Lachute.

Les feuilles ramassées en vrac sont compostées sur la plate-forme de compostage du CESM. Certains arrondissements ou villes reconstituées composent leurs feuilles dans un site se trouvant sur leur territoire et d'autres les acheminent vers des sites de compostage privés situés à l'extérieur de l'agglomération.

Les arbres de Noël et les branches sont déchiquetés et sont utilisés dans les travaux horticoles municipaux. Ils sont aussi, avec ou sans transformation en copeaux, acheminés vers le CESM, d'où une entreprise privée les transporte pour être valorisés thermiquement.

MATIÈRES ORGANIQUES	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Quantité (tonnes)	28 107	23 652	27 374	22 478	31 528
Taux de récupération (%)	10	7	7	6	8
Kg/personne/an	16	13	15	12	17



L'objectif québécois de mise en valeur des matières organiques, dans les municipalités, est de 60 % en 2008. Les programmes de récupération des résidus alimentaires qui seront mis en place aideront à atteindre cet objectif.

En 2008, les villes reconstituées de Côte-Saint-Luc, Pointe-Claire et Westmount, de même qu'un secteur de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, ont initié une collecte de résidus alimentaires pour leurs résidants. Par ailleurs, les citoyens peuvent aussi se procurer un composteur domestique pour valoriser à domicile leurs matières organiques végétales (feuilles, fruits et légumes).

Le projet de compostage communautaire, le Centre Tournesol, situé dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, et élaboré par l'Éco-quartier Jeanne-Mance-Mile-End, se poursuit. Des familles, des restaurateurs, des groupes et des institutions participent à ce projet de compostage dans un milieu densément peuplé.

Par ailleurs, de plus en plus de résidants pratiquent l'herbicyclage qui consiste à laisser le gazon sur place lors de la tonte.



Ville de Montréal

## ÉLIMINATION

### Ordures ménagères

Selon les arrondissements ou les villes reconstituées, la collecte des ordures ménagères est offerte aux résidences ainsi que, dans un cadre limité, aux industries, aux commerces, aux institutions et aux édifices municipaux. Elle a lieu une ou deux fois par semaine. Les quantités et le type de contenants pour placer les ordures peuvent être limités selon la clientèle desservie. Les quantités éliminées sont en baisse de 0,34 % depuis 2004.

ORDURES MÉNAGÈRES	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Quantité (tonnes)	628 165	626 789	636 148	626 464	626 035
Kg/personne/an	347	346	343	334	330

### Résidus CRD résidentiels et encombrants

Les résidus CRD résidentiels et les encombrants collectés avec les ordures ménagères sont acheminés directement vers les lieux d'enfouissement. Les résidus CRD résidentiels et les encombrants non valorisables collectés sur appel, de façon systématique (toutes les rues et les ruelles d'un territoire sont parcourues au cours de la semaine), ou qui sont déposés dans les six éco-centres et dans les cours de voirie municipales, sont dirigés vers des lieux d'enfouissement ou des dépôts de matériaux secs.

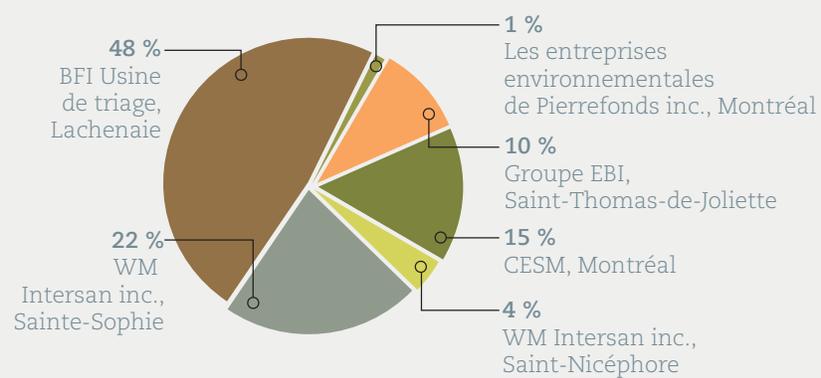
Les quantités de résidus CRD résidentiels et d'encombrants éliminés sont en hausse de 3,5 % depuis 2004.

RÉSIDUS CRD RÉSIDENTIELS ET ENCOMBRANTS	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Quantité (tonnes)	115 792	130 160	143 368	119 594	119 862



En 2008, l'agglomération a acheminé ses ordures ménagères ainsi que ses résidus CRD résidentiels et ses encombrants vers six lieux d'enfouissement.

### ÉLIMINATION (pourcentage de quantités)



Ville de Montréal

# GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les matières résiduelles générées sont en hausse depuis 2004. Depuis 2006, date du dernier Portrait des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal, elles ont augmenté de 4,3 %. Pour la même période, les tonnages de matières récupérées ont augmenté de 34,2 % et les tonnages de matières éliminées ont diminué de 4,3 %.

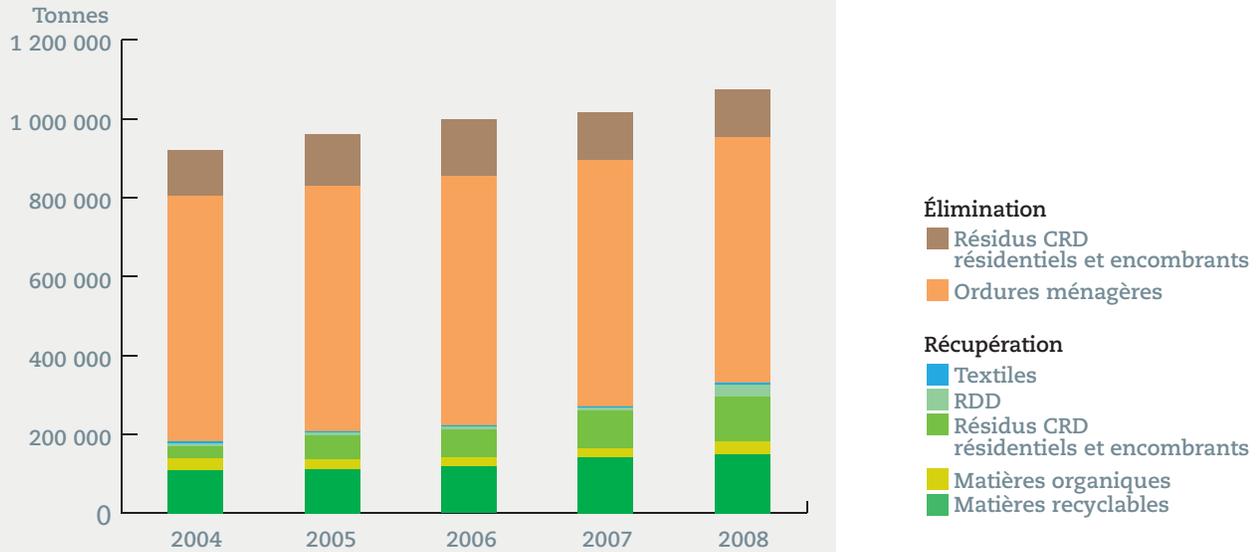
QUANTITÉ	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
<b>Total (tonnes)</b>	<b>920 615</b>	<b>960 796</b>	<b>1 002 864</b>	<b>1 015 061</b>	<b>1 045 729</b>

RÉCUPÉRATION (TONNES)	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Matières recyclables	109 290	112 239	117 964	141 250	150 355
Matières organiques	28 107	23 652	27 374	22 478	31 528
Résidus CRD résidentiels et encombrants	38 015	66 588	76 535	102 046	114 318
RDD	1 119	1 236	1 417	3 027	3 158
Textiles	127	133	58	202	133
<b>Total</b>	<b>176 658</b>	<b>203 848</b>	<b>223 348</b>	<b>269 003</b>	<b>299 832</b>

ÉLIMINATION (TONNES)	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Ordures ménagères	628 165	626 789	636 148	626 464	626 035
Résidus CRD résidentiels et encombrants	115 792	130 160	143 368	119 594	119 862
<b>Total</b>	<b>743 957</b>	<b>756 949</b>	<b>779 516</b>	<b>746 058</b>	<b>745 897</b>

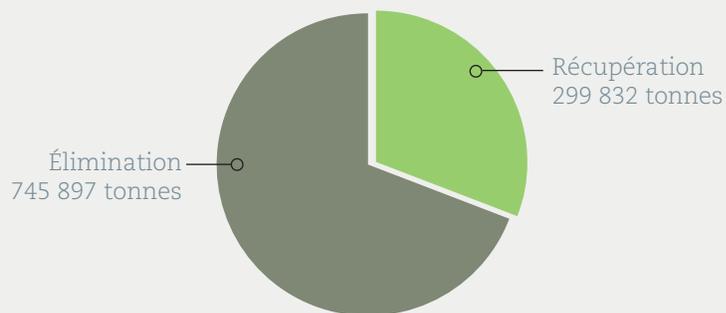


### HISTOGRAMME CUMULATIF PAR ANNÉE



### GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Total de la quantité produite :  
1 045 729 tonnes



# PRODUCTION INDIVIDUELLE

La production individuelle concerne uniquement les matières résiduelles collectées de porte en porte. Les matières résiduelles récupérées (kg/personne/an) ont augmenté de 21,5 % entre 2006 et 2008. Pour cette même période, les matières résiduelles éliminées (kg/personne/an) ont diminué de 3,8 %.

RÉCUPÉRATION (kg/personne/an)	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Matières recyclables	60	62	64	75	79
Matières organiques	16	13	15	12	17

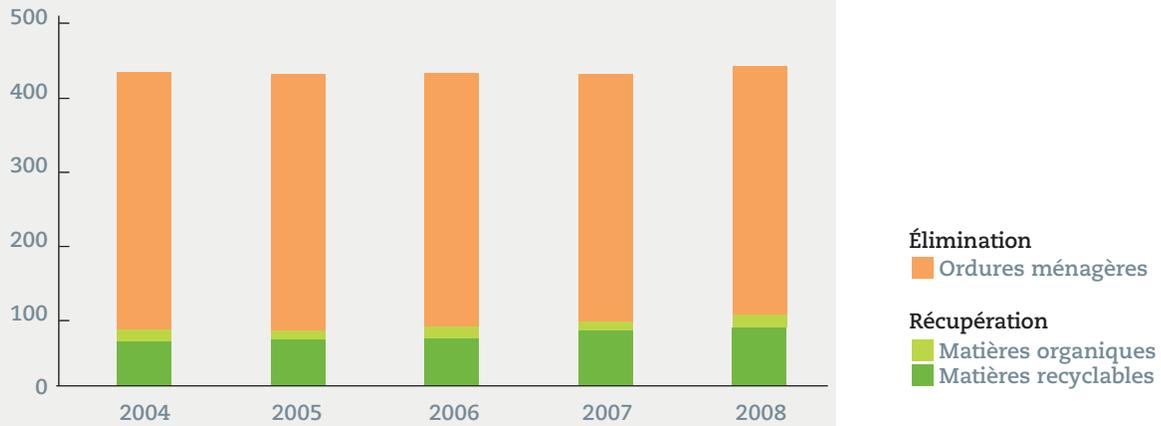
ÉLIMINATION (kg/personne/an)	Ville de Montréal		Agglomération de Montréal		
	2004	2005	2006	2007	2008
Ordures ménagères	347	346	343	334	330



Eric W. Schaffner

## HISTOGRAMME CUMULATIF PAR ANNÉE

Kg/personne/an



Éric W. Schaffner



# TABLEAUX SYNTHÈSES

agglomération de Montréal



# TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL EN 2008

## VILLE DE MONTRÉAL

Ahuntsic-Cartierville
Anjou
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce
Lachine
LaSalle
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
Montréal-Nord
Outremont
Pierrefonds-Roxboro
Plateau-Mont-Royal (Le)
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Rosemont-La Petite-Patrie
Saint-Laurent
Saint-Léonard
Sud-Ouest (Le)
Verdun
Ville-Marie
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

## VILLES RECONSTITUÉES

Baie d'Urfé
Beaconsfield
Côte-Saint-Luc
Dollard-Des Ormeaux
Dorval
Hampstead
Kirkland
L'Île-Dorval
Montréal-Est
Montréal-Ouest
Mont-Royal
Pointe-Claire
Sainte-Anne-de-Bellevue
Senneville
Westmount







# DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

## Population en 2008

<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>1 898 206</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>1 659 962</b>
Ahuntsic-Cartierville	129 709
Anjou	41 856
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	168 236
Lachine	42 368
LaSalle	76 527
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	18 005
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	132 271
Montréal-Nord	85 891
Outremont	23 437
Pierrefonds-Roxboro	66 576
Plateau-Mont-Royal (Le)	103 552
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	107 972
Rosemont-La Petite-Patrie	136 885
Saint-Laurent	86 835
Saint-Léonard	73 423
Sud-Ouest (Le)	71 622
Verdun	67 637
Ville-Marie	80 850
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	146 310
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>238 244</b>
Baie d'Urfé	3 984
Beaconsfield	19 517
Côte-Saint-Luc	31 965
Dollard-Des Ormeaux	49 940
Dorval	18 445
Hampstead	7 151
Kirkland	20 888
L'Île-Dorval	0
Montréal-Est	3 923
Montréal-Ouest	5 285
Mont-Royal	19 276
Pointe-Claire	30 732
Sainte-Anne-de-Bellevue	5 306
Senneville	967
Westmount	20 865

# DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par  
type d'immeuble en 2008\*

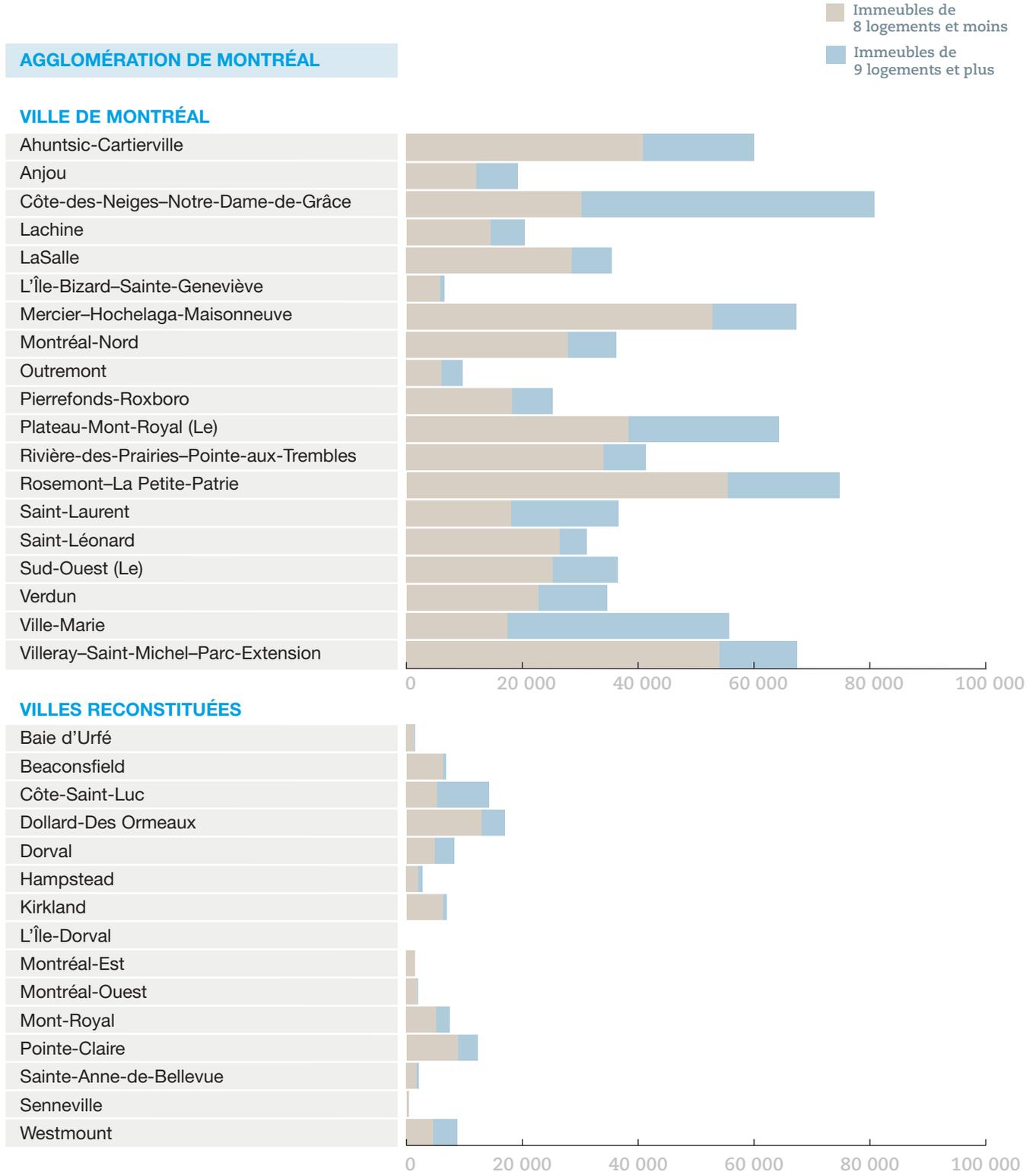
	8 et -	%	9 et +	%
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>591 238</b>		<b>303 734</b>	
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>528 270</b>		<b>274 516</b>	
Ahuntsic-Cartierville	40 787	8	19 140	7
Anjou	12 061	2	7 184	3
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	30 227	6	50 479	18
Lachine	14 460	3	5 887	2
LaSalle	28 487	5	6 959	3
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	5 749	1	787	<1
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	52 748	10	14 598	5
Montréal-Nord	27 867	5	8 286	3
Outremont	6 058	1	3 654	1
Pierrefonds-Roxboro	18 163	3	7 066	3
Plateau-Mont-Royal (Le)	38 359	7	25 904	9
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	33 977	6	7 323	3
Rosemont-La Petite-Patrie	55 374	10	19 393	7
Saint-Laurent	18 042	3	18 519	7
Saint-Léonard	26 444	5	4 590	2
Sud-Ouest (Le)	25 271	5	11 234	4
Verdun	22 732	4	11 875	4
Ville-Marie	17 430	3	38 280	14
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	54 034	10	13 358	5
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>62 968</b>		<b>29 218</b>	
Baie d'Urfé	1 328	2	46	<1
Beaconsfield	6 240	10	607	2
Côte-Saint-Luc	5 260	8	9 005	31
Dollard-Des Ormeaux	12 931	21	4 144	14
Dorval	4 811	8	3 447	12
Hampstead	2 009	3	659	2
Kirkland	6 251	10	654	2
L'Île-Dorval	0	0	0	0
Montréal-Est	1 505	2	248	1
Montréal-Ouest	1 862	3	104	0
Mont-Royal	5 140	8	2 352	8
Pointe-Claire	8 867	14	3 421	12
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 745	3	371	1
Senneville	363	1	0	0
Westmount	4 656	7	4 160	14

\* Les données résidentielles sont extraites du rôle foncier actualisé en juin 2009, Ville de Montréal.



# DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Nombre de logements par type d'immeuble en 2008\*



# DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

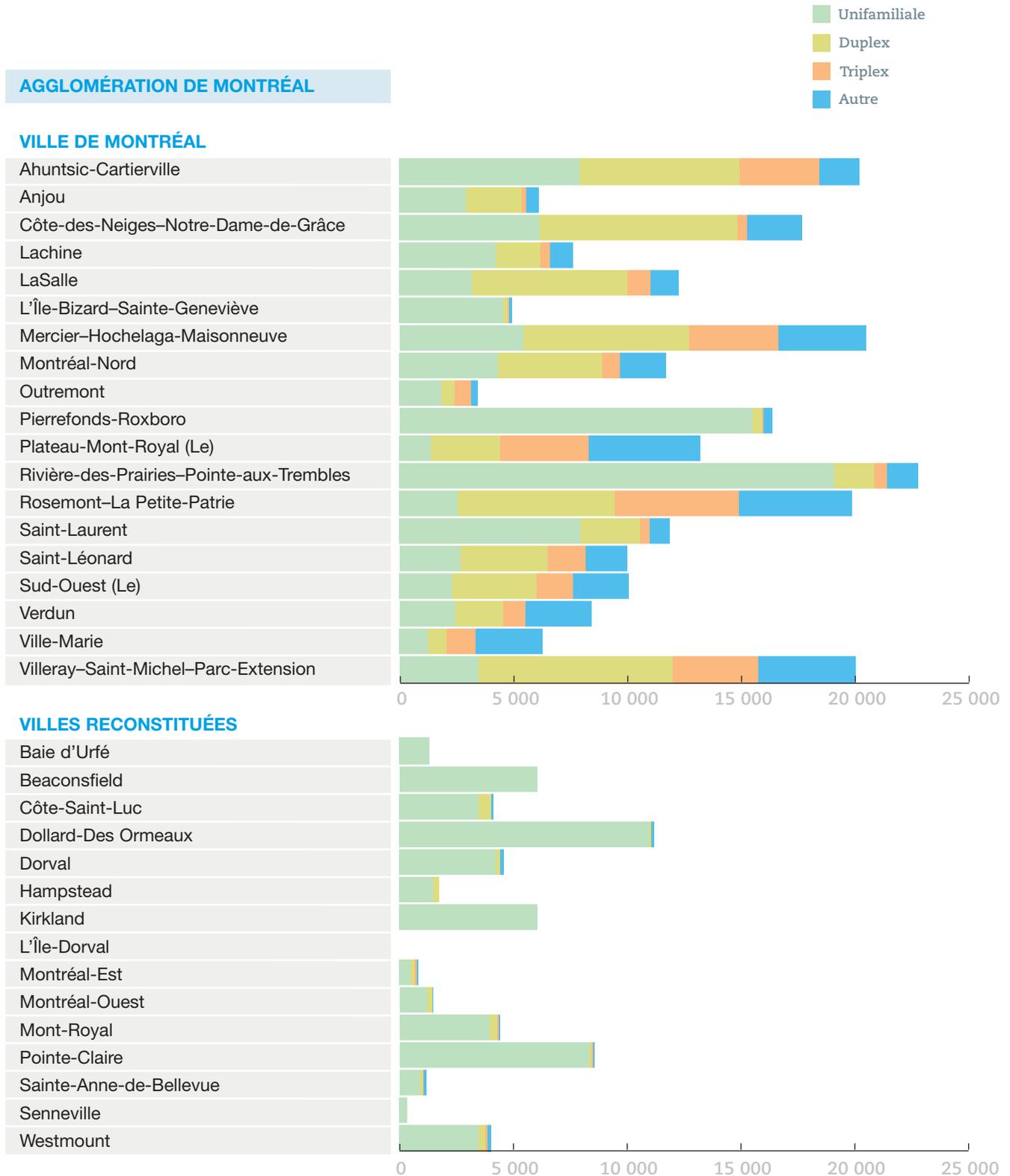
## Type d'habitations en 2008

	Unifamiliale	%	Duplex	%	Triplex	%	Autre	%
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>151 433</b>		<b>75 627</b>		<b>31 042</b>		<b>41 162</b>	
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>99 249</b>		<b>73 237</b>		<b>30 796</b>		<b>40 135</b>	
Ahuntsic-Cartierville	7 929	8	7 015	10	3 492	11	1 777	4
Anjou	2 925	3	2 440	3	211	1	530	1
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	6 165	6	8 677	12	422	1	2 429	6
Lachine	4 232	4	1 938	3	447	1	992	2
LaSalle	3 192	3	6 828	9	1 007	3	1 213	3
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	4 560	5	182	<1	55	0	159	0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	5 425	5	7 293	10	3 912	13	3 878	10
Montréal-Nord	4 316	4	4 576	6	804	3	2 010	5
Outremont	1 847	2	571	1	743	2	283	1
Pierrefonds-Roxboro	15 486	16	456	1	46	0	378	1
Plateau-Mont-Royal (Le)	1 392	1	3 013	4	3 911	13	4 876	12
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	19 112	19	1 751	2	559	2	1 343	3
Rosemont-La Petite-Patrie	2 572	3	6 894	9	5 448	18	4 975	12
Saint-Laurent	7 961	8	2 592	4	445	1	882	2
Saint-Léonard	2 674	3	3 857	5	1 647	5	1 841	5
Sud-Ouest (Le)	2 298	2	3 702	5	1 618	5	2 472	6
Verdun	2 446	2	2 095	3	1 000	3	2 894	7
Ville-Marie	1 257	1	813	1	1 267	4	2 949	7
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	3 460	3	8 544	12	3 762	12	4 254	11
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>52 184</b>		<b>2 390</b>		<b>246</b>		<b>1 027</b>	
Baie d'Urfé	1 291	2	1	<1	0	0	2	<1
Beaconsfield	6 039	12	6	0	0	0	14	1
Côte-Saint-Luc	3 479	7	527	22	0	0	109	11
Dollard-Des Ormeaux	10 954	21	86	4	0	0	136	13
Dorval	4 237	8	171	7	11	4	148	14
Hampstead	1 480	3	248	10	0	0	22	2
Kirkland	6 029	12	3	0	0	0	6	<1
L'Île-Dorval	0	0	0	0	0	0	0	0
Montréal-Est	491	1	181	8	67	27	82	8
Montréal-Ouest	1 205	2	249	10	0	0	28	3
Mont-Royal	3 948	8	364	15	29	12	96	9
Pointe-Claire	8 348	16	115	5	20	8	96	9
Sainte-Anne-de-Bellevue	879	2	141	6	42	17	102	10
Senneville	331	1	5	0	1	<1	1	<1
Westmount	3 473	7	293	12	76	31	185	18



# DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

## Type d'habitations en 2008



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Matières recyclables en 2008

	Quantité (tonnes)	Taux de récupération %	Ratio de récupération (kg/personne/an)
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>150 355</b>	<b>53</b>	<b>79</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>128 331</b>		
Ahuntsic-Cartierville	9 372	58	72
Anjou	2 911	52	70
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 931	59	71
Lachine	3 647	49	86
LaSalle	5 418	50	71
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	1 549	47	86
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	9 746	49	74
Montréal-Nord	5 547	45	65
Outremont	2 679	59	114
Pierrefonds-Roxboro	4 788	46	72
Plateau-Mont-Royal (Le)	11 036	68	107
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	7 960	48	71
Rosemont–La Petite-Patrie	12 181	61	89
Saint-Laurent	6 103	49	70
Saint-Léonard	4 069	40	55
Sud-Ouest (Le)	6 257	61	88
Verdun	5 304	53	78
Ville-Marie	9 603	68	119
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	8 230	40	56
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>22 024</b>		
Baie d'Urfé	614	61	154
Beaconsfield	2 447	56	125
Côte-Saint-Luc	1 717	40	53
Dollard-Des Ormeaux	3 646	45	73
Dorval	1 736	54	94
Hampstead	908	64	127
Kirkland	1 847	46	88
L'Île-Dorval*			
Montréal-Est**			
Montréal-Ouest	530	56	100
Mont-Royal	2 100	59	108
Pointe-Claire	3 133	52	101
Sainte-Anne-de-Bellevue	408	48	77
Senneville	345	80	357
Westmount	2 593	54	124

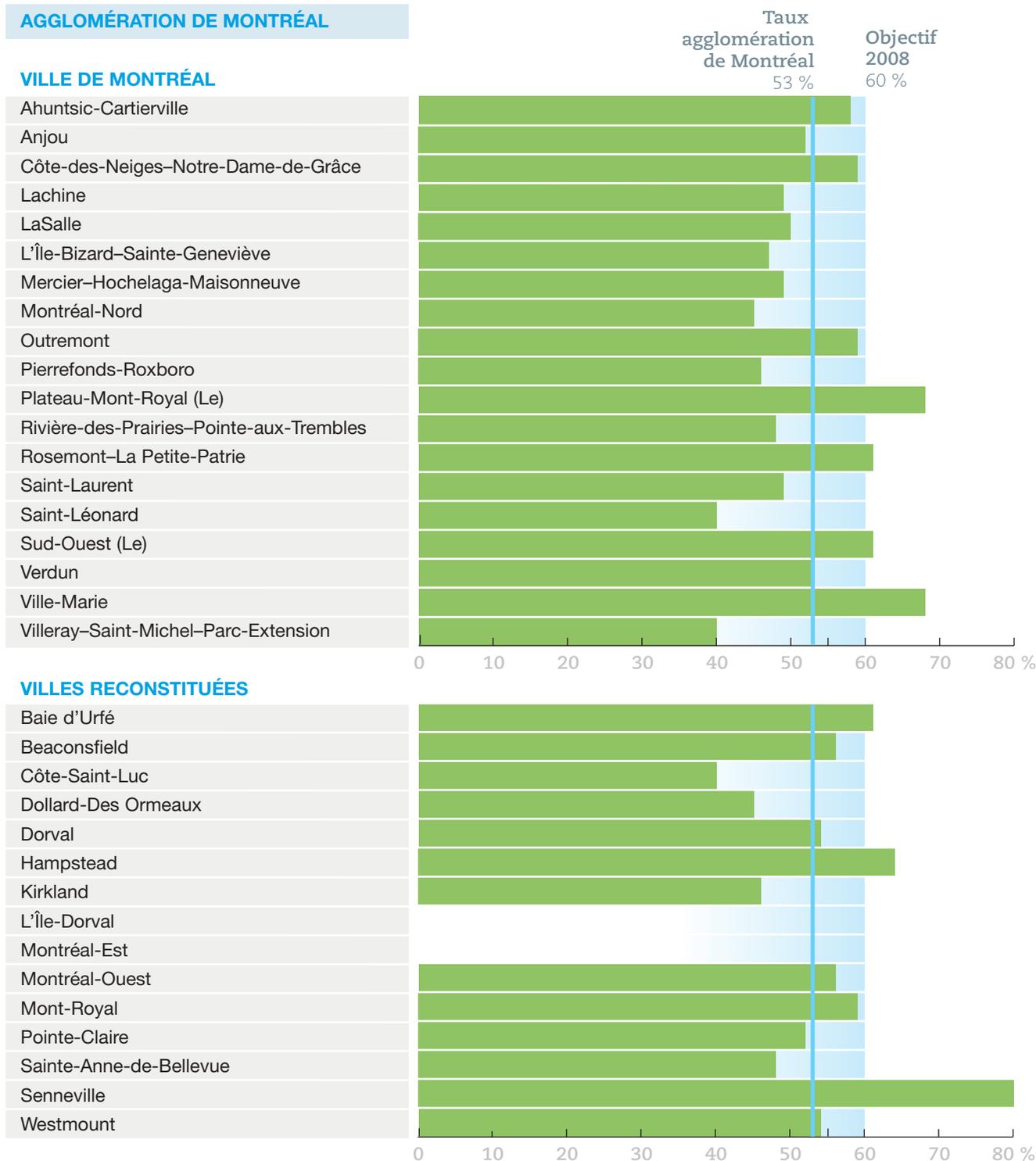
\* inclus dans Dorval

\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Matières recyclables en 2008



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Résidus domestiques dangereux en 2008

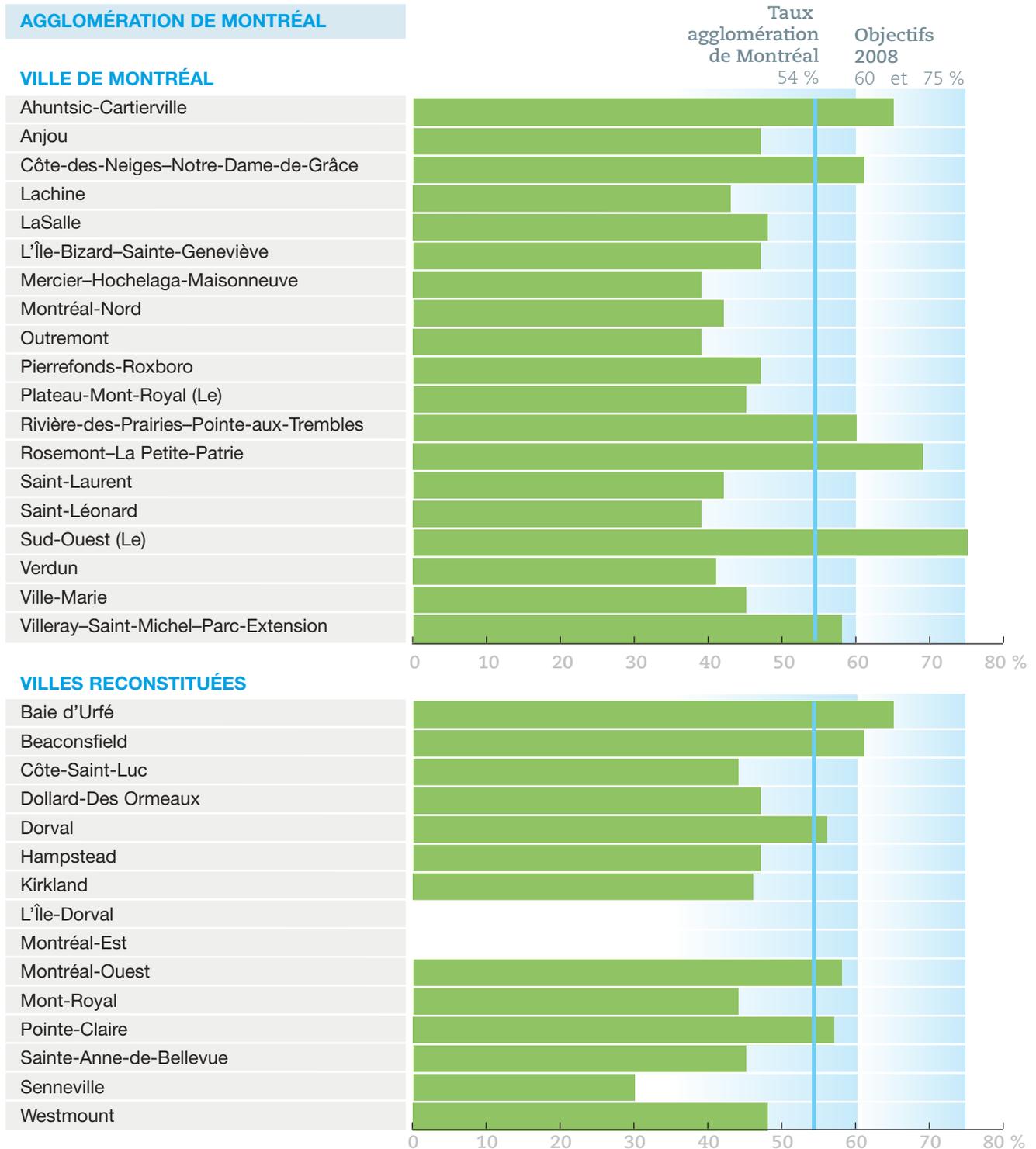
	Quantité (tonnes)	Taux de récupération %
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>3 158</b>	<b>54</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>2 727</b>	
Ahuntsic-Cartierville	262	65
Anjou	47	47
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	278	61
Lachine	56	43
LaSalle	99	48
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	30	47
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	126	39
Montréal-Nord	94	42
Outremont	25	39
Pierrefonds-Roxboro	94	47
Plateau-Mont-Royal (Le)	94	45
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	254	60
Rosemont-La Petite-Patrie	370	69
Saint-Laurent	91	42
Saint-Léonard	73	39
Sud-Ouest (Le)	252	75
Verdun	65	41
Ville-Marie	82	45
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	335	58
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>431</b>	
Baie d'Urfé	15	65
Beaconsfield	60	61
Côte-Saint-Luc	39	44
Dollard-Des Ormeaux	76	47
Dorval	38	56
Hampstead	10	47
Kirkland	35	46
L'Île-Dorval*		
Montréal-Est**		
Montréal-Ouest	12	58
Mont-Royal	24	44
Pointe-Claire	75	57
Sainte-Anne-de-Bellevue	7	45
Senneville	1	30
Westmount	39	48

\* inclus dans Dorval

\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles

# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Résidus domestiques dangereux en 2008



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2008

	Écocentres et cours de voirie (tonnes)*	Taux de récupération %
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>114 318</b>	<b>43</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>103 495</b>	
Ahuntsic-Cartierville	9 590	45
Anjou	1 534	60
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	11 588	36
Lachine	1 843	57
LaSalle	2 686	49
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	574	48
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	5 352	36
Montréal-Nord	2 747	54
Outremont	767	49
Pierrefonds-Roxboro	2 130	43
Plateau-Mont-Royal (Le)	4 119	30
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	9 315	48
Rosemont–La Petite-Patrie	13 128	44
Saint-Laurent	3 144	41
Saint-Léonard	2 625	44
Sud-Ouest (Le)	8 573	51
Verdun	2 228	51
Ville-Marie	3 199	22
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	18 353	48
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>10 820</b>	
Baie d'Urfé	130	48
Beaconsfield	764	47
Côte-Saint-Luc	1 484	44
Dollard-Des Ormeaux	2 011	48
Dorval	1 665	54
Hampstead	501	38
Kirkland	669	47
L'Île-Dorval**		
Montréal-Est***		
Montréal-Ouest	268	65
Mont-Royal	680	24
Pointe-Claire	1 753	61
Sainte-Anne-de-Bellevue	170	52
Senneville	31	45
Westmount	694	25

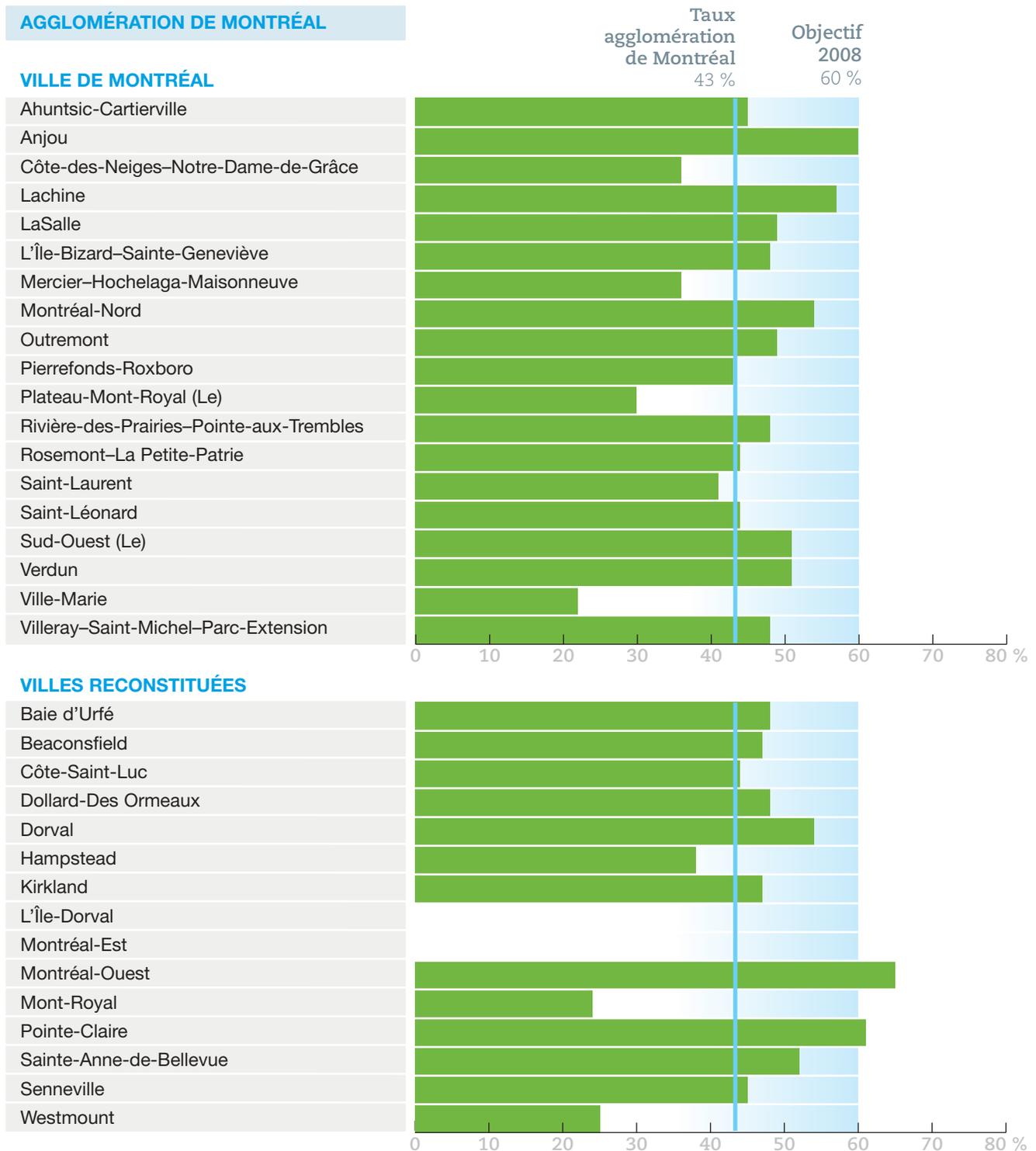
\* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes reconstituées en raison des arrondis dans le logiciel Excel

\*\* inclus dans Dorval      \*\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

Résidus CRD résidentiels et encombrants en 2008



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Matières organiques en 2008

	Quantité (tonnes)*	Taux de récupération %	Ratio de récupération (kg/personne/an)
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>31 528</b>	<b>8</b>	<b>17</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>20 171</b>		
Ahuntsic-Cartierville	2 212	10	17
Anjou	377	5	9
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	2 503	10	15
Lachine	730	7	17
LaSalle	597	4	8
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	590	11	33
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	1 657	6	13
Montréal-Nord	775	4	9
Outremont	622	11	27
Pierrefonds-Roxboro	1 425	9	21
Plateau-Mont-Royal (Le)	784	5	8
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	1 704	7	15
Rosemont-La Petite-Patrie	1 463	6	11
Saint-Laurent	1 502	8	17
Saint-Léonard	782	5	11
Sud-Ouest (Le)	697	6	10
Verdun	574	4	8
Ville-Marie	195	1	2
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	982	3	7
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>11 354</b>		
Baie d'Urfé	304	22	76
Beaconsfield	2 105	29	107
Côte-Saint-Luc	690	10	21
Dollard-Des Ormeaux	1 633	12	33
Dorval	646	14	35
Hampstead	260	15	36
Kirkland	587	10	28
L'Île-Dorval**			
Montréal-Est***			
Montréal-Ouest	70	6	13
Mont-Royal	1 216	23	63
Pointe-Claire	1 658	18	54
Sainte-Anne-de-Bellevue	27	2	5
Senneville	194	41	201
Westmount	1 964	25	94

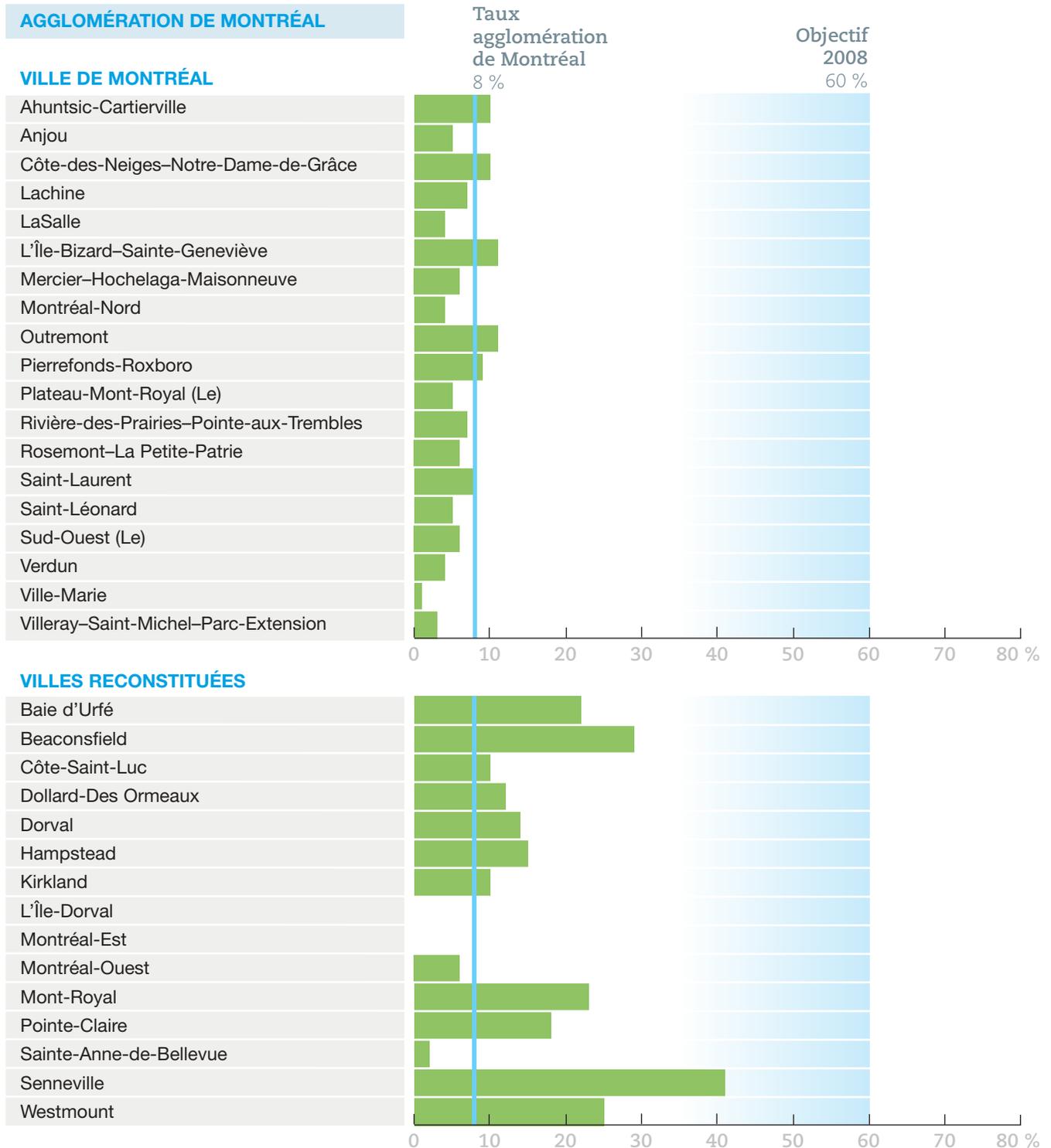
\* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes reconstituées en raison des arrondis dans le logiciel Excel

\*\* inclus dans Dorval      \*\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



# GESTION MUNICIPALE – RÉCUPÉRATION / VALORISATION

## Matières organiques en 2008



# GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION

## Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2008

	Ordures ménagères		Résidus CRD résidentiels et encombrants
	Quantité (tonnes)	Ratio d'élimination (kg/personne/an)	Écocentres et cours de voirie (tonnes)*
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>626 035</b>	<b>330</b>	<b>119 862</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>530 308</b>		<b>112 559</b>
Ahuntsic-Cartierville	33 571	259	10 365
Anjou	12 556	300	50
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	41 229	245	19 523
Lachine	17 265	408	84
LaSalle	24 686	323	1 046
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	7 850	436	0
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	46 493	352	6 743
Montréal-Nord	30 427	354	0
Outremont	8 913	380	128
Pierrefonds-Roxboro	25 222	379	895
Plateau-Mont-Royal (Le)	26 854	260	8 517
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	39 810	356	8 078
Rosemont-La Petite-Patrie	38 784	284	15 856
Saint-Laurent	29 177	336	2 484
Saint-Léonard	27 127	369	1 384
Sud-Ouest (Le)	19 612	274	8 057
Verdun	21 904	324	504
Ville-Marie	23 215	288	10 597
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	55 613	380	18 248
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>95 727</b>		<b>7 305</b>
Baie d'Urfé	1 832	459	0
Beaconsfield	8 783	447	209
Côte-Saint-Luc	11 315	352	1 186
Dollard-Des Ormeaux	19 969	399	711
Dorval	6 998	378	1 055
Hampstead	2 508	350	704
Kirkland	9 569	456	0
L'Île-Dorval**			
Montréal-Est***			
Montréal-Ouest	1 939	365	0
Mont-Royal	7 044	363	1 793
Pointe-Claire	13 233	429	196
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 985	373	0
Senneville	490	507	0
Westmount	10 062	480	1 451

\* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes reconstituées en raison des arrondis dans le logiciel Excel

\*\* inclus dans Dorval      \*\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



# GESTION MUNICIPALE – ÉLIMINATION

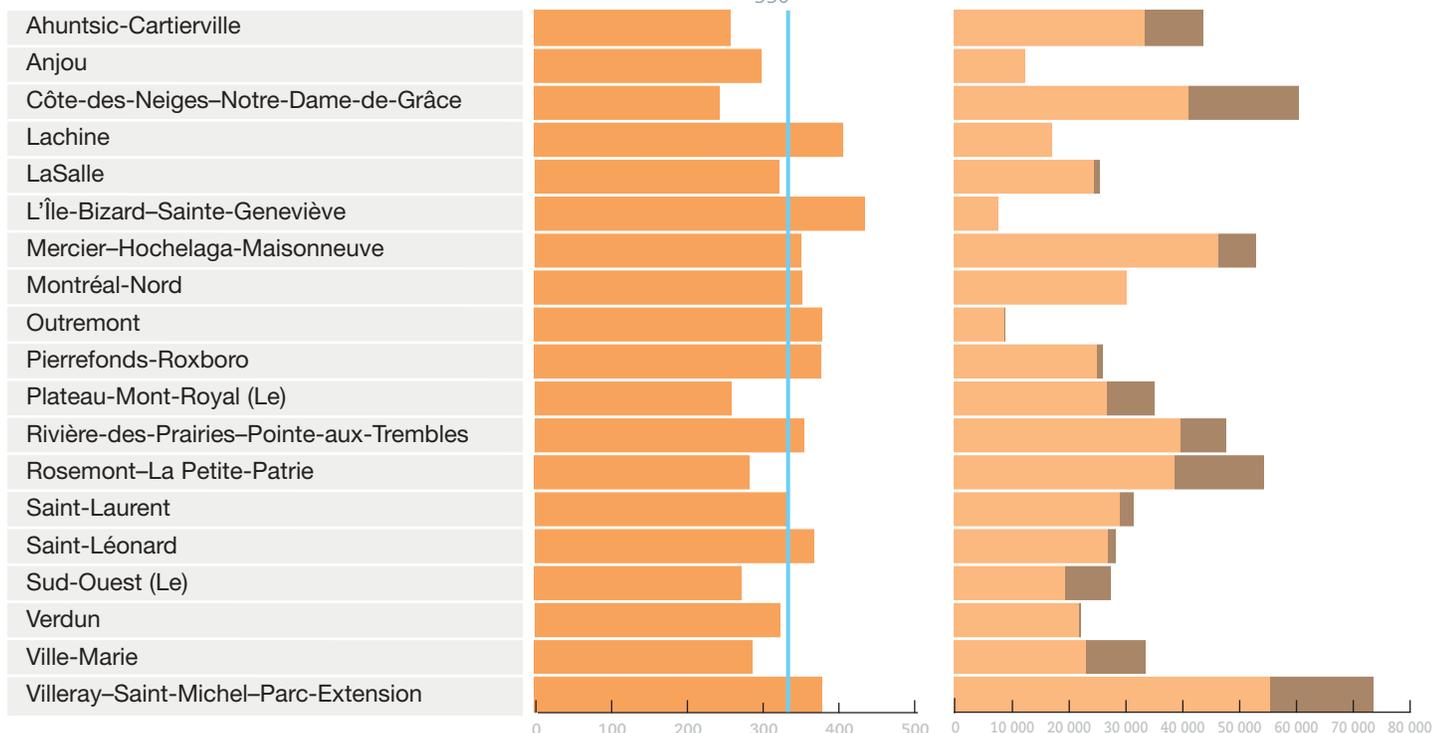
## Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants en 2008

Ordures ménagères  
Écocentres et cours de voirie

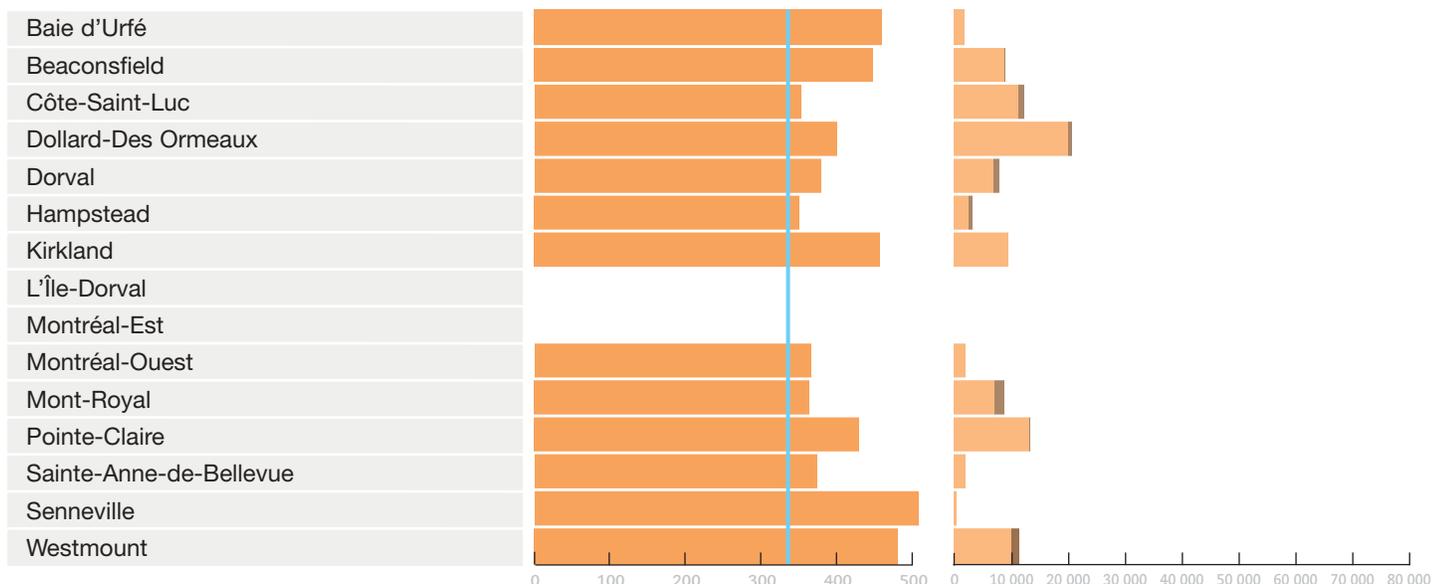
Ordures ménagères, résidus CRD résidentiels et encombrants

### AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

#### VILLE DE MONTRÉAL



#### VILLES RECONSTITUÉES



# GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2008

	Quantité (tonnes)*
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>1 045 729</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>	<b>897 971</b>
Ahuntsic-Cartierville	65 435
Anjou	17 475
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	87 119
Lachine	23 625
LaSalle	34 532
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	10 593
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	70 117
Montréal-Nord	39 589
Outremont	13 133
Pierrefonds-Roxboro	34 555
Plateau-Mont-Royal (Le)	51 404
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	67 178
Rosemont-La Petite-Patrie	81 844
Saint-Laurent	42 504
Saint-Léonard	36 063
Sud-Ouest (Le)	43 509
Verdun	30 579
Ville-Marie	46 892
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	101 825
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>	<b>147 754</b>
Baie d'Urfé	2 894
Beaconsfield	14 368
Côte-Saint-Luc	16 430
Dollard-Des Ormeaux	28 047
Dorval	12 139
Hampstead	4 890
Kirkland	12 707
L'Île-Dorval**	
Montréal-Est***	
Montréal-Ouest	2 819
Mont-Royal	12 858
Pointe-Claire	20 122
Sainte-Anne-de-Bellevue	2 597
Senneville	1 061
Westmount	16 822

\* Le tonnage de l'agglomération diffère de la somme des tonnages des arrondissements et villes reconstituées en raison des arrondis dans le logiciel Excel

\*\* inclus dans Dorval

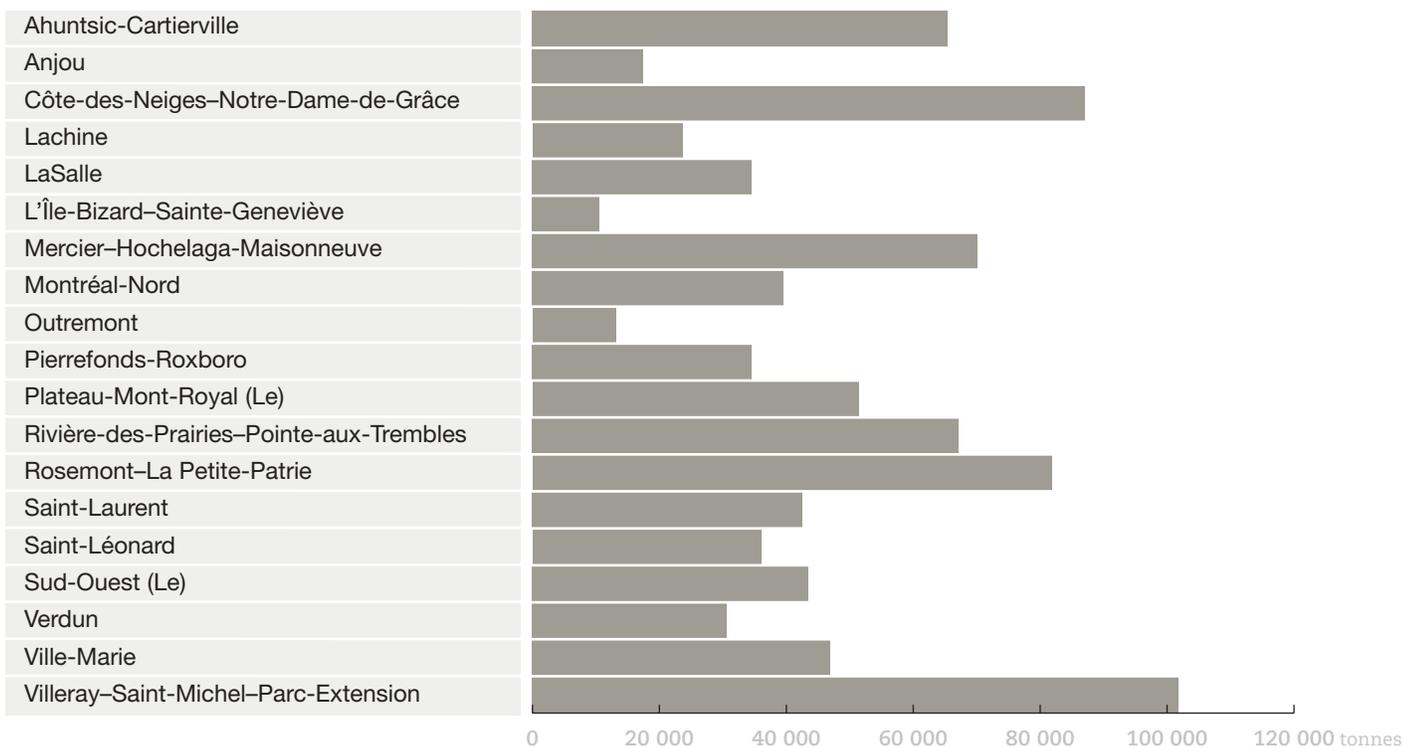
\*\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



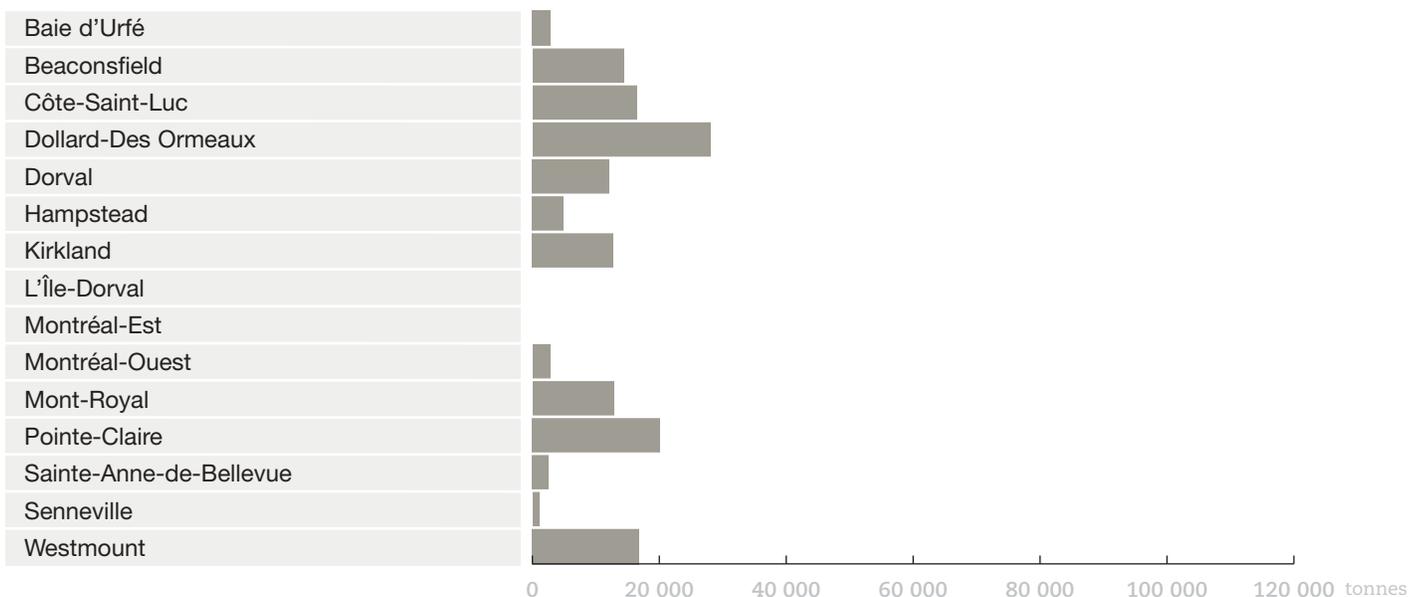
# GÉNÉRATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES EN 2008

## AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

### VILLE DE MONTRÉAL



### VILLES RECONSTITUÉES



# PRODUCTION INDIVIDUELLE EN 2008

	Élimination	Récupération	
	Ordures ménagères (kg/personne/an)	Matières recyclables (kg/personne/an)	Matières organiques (kg/personne/an)
<b>AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL</b>	<b>330</b>	<b>79</b>	<b>17</b>
<b>VILLE DE MONTRÉAL</b>			
Ahuntsic-Cartierville	259	72	17
Anjou	300	70	9
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	245	71	15
Lachine	408	86	17
LaSalle	323	71	8
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	436	86	33
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	352	74	13
Montréal-Nord	354	65	9
Outremont	380	114	27
Pierrefonds-Roxboro	379	72	21
Plateau-Mont-Royal (Le)	260	107	8
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	356	71	15
Rosemont-La Petite-Patrie	284	89	11
Saint-Laurent	336	70	17
Saint-Léonard	369	55	11
Sud-Ouest (Le)	274	88	10
Verdun	324	78	8
Ville-Marie	288	119	2
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	380	56	7
<b>VILLES RECONSTITUÉES</b>			
Baie d'Urfé	459	154	76
Beaconsfield	447	125	107
Côte-Saint-Luc	352	53	21
Dollard-Des Ormeaux	399	73	33
Dorval	378	94	35
Hampstead	350	127	36
Kirkland	456	88	28
L'Île-Dorval*			
Montréal-Est**			
Montréal-Ouest	365	100	13
Mont-Royal	363	108	63
Pointe-Claire	429	101	54
Sainte-Anne-de-Bellevue	373	77	5
Senneville	507	357	201
Westmount	480	124	94

\* inclus dans Dorval

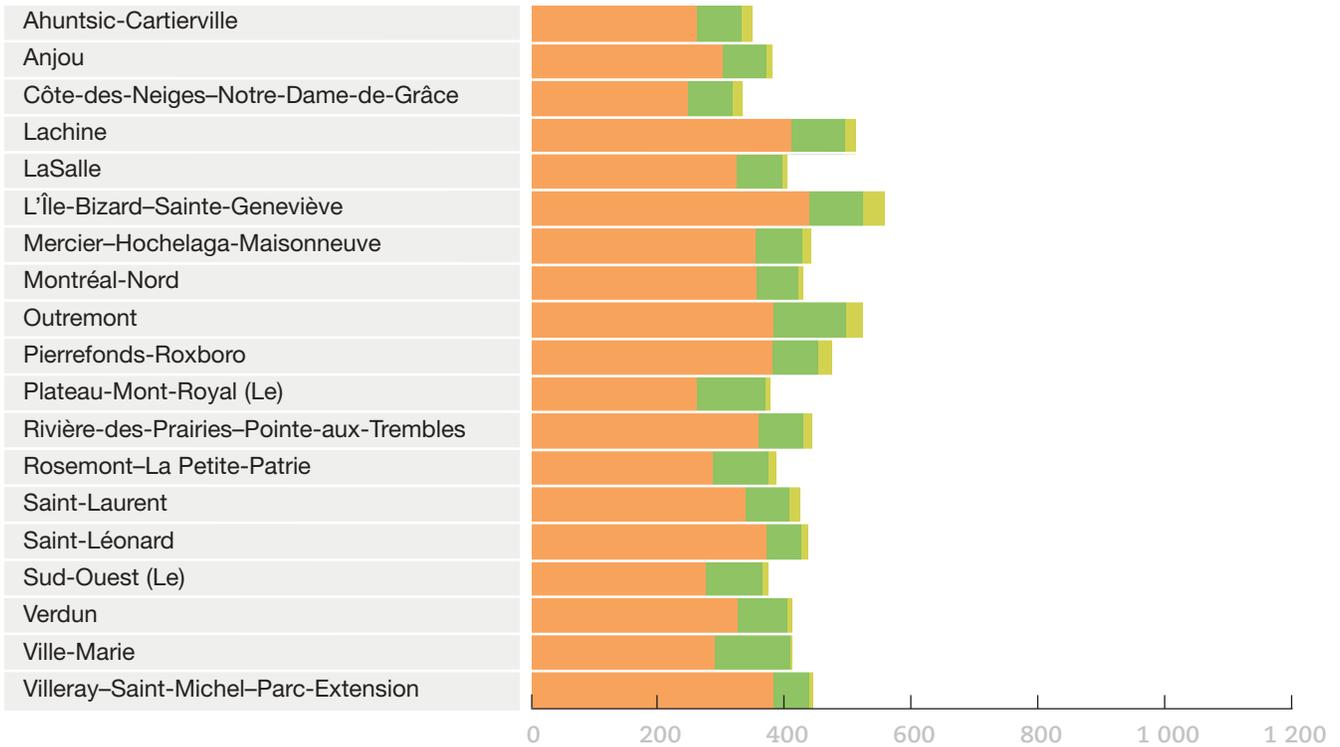
\*\* inclus dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles



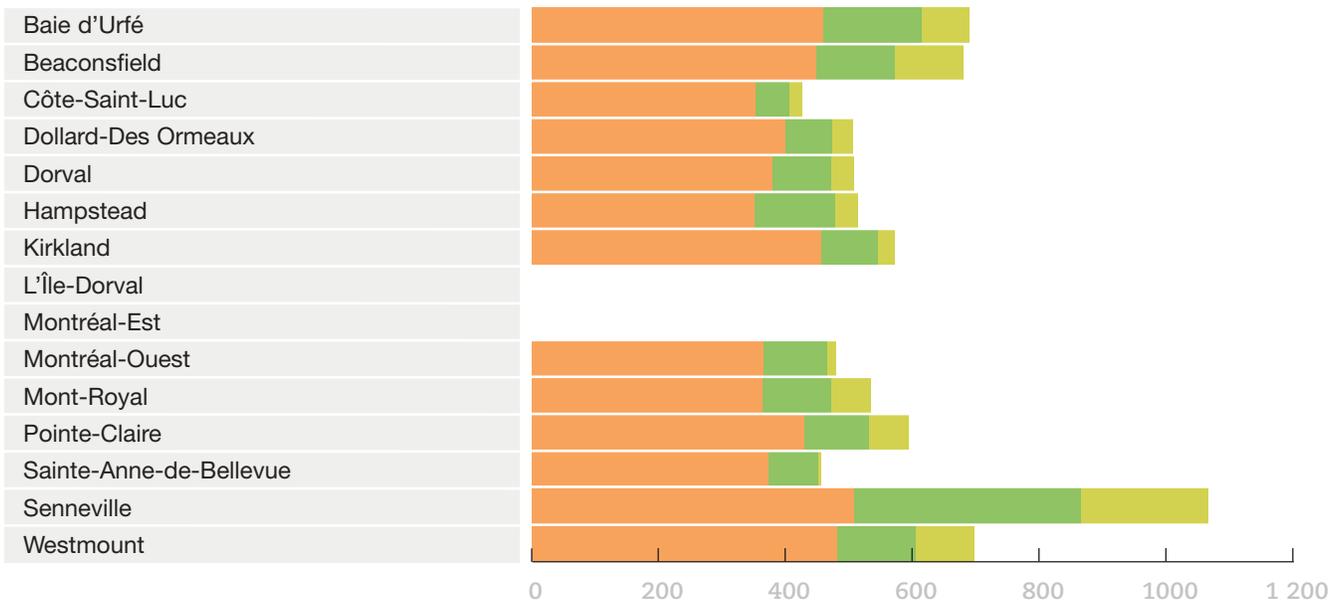
# PRODUCTION INDIVIDUELLE EN 2008

## AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

### VILLE DE MONTRÉAL



### VILLES RECONSTITUÉES



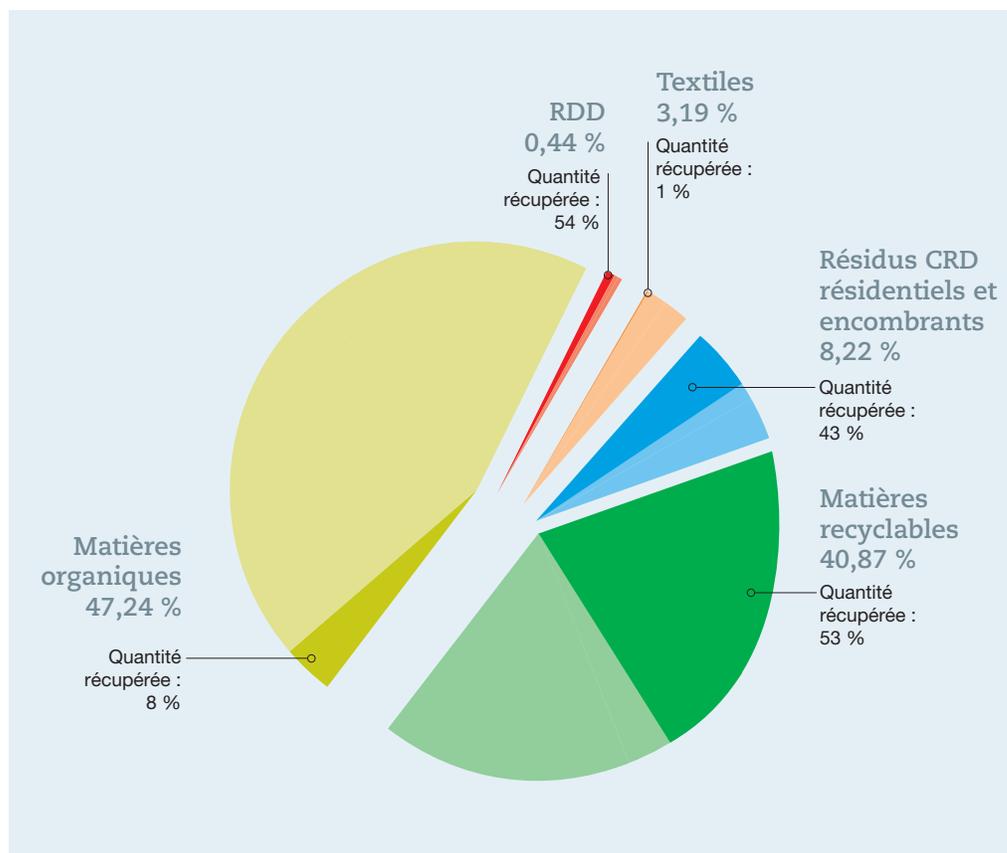
■ Ordures ménagères  
■ Matières recyclables récupérées  
■ Matières organiques récupérées  
 Ratio (kg/personne/an)

# CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION<sup>7</sup>

La caractérisation des matières résiduelles vise à évaluer la quantité et la composition des matières déposées en bordure de rue par les résidents lors des différents types de collecte (matières recyclables, matières compostables et ordures ménagères).

Elles excluent les matières qui font l'objet d'apport volontaire des citoyens aux divers lieux de dépôt (écocentres, cours de voirie municipales) et celles ramassées lors de collectes spéciales et itinérantes.

Ces matières ne correspondent donc pas à toutes les matières résiduelles générées par les citoyens.



<sup>7</sup> Source : Caractérisation des matières résiduelles du secteur résidentiel au Québec, 2006-2007, RECYC-QUÉBEC et Éco-entreprises Québec, en collaboration avec Dessau-Soprin et NI Environnement, 2007.



## QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES EN AMONT<sup>8</sup>

La méthodologie établie par la CMM pour calculer les taux de récupération prend en compte les quantités de matières résiduelles générées par les citoyens de l'agglomération. Celles-ci sont la somme des quantités collectées par les services municipaux et des quantités récupérées en amont par les citoyens (ex. : compostage domestique, herbicyclage).

### **MATIÈRES RECYCLABLES :**

**5,9 kg/personne**

(incluant les contenants à remplissage unique)

### **MATIÈRES ORGANIQUES :**

**1,7 kg/personne**

(herbicyclage et compostage domestique)

### **RDD :**

**0,9 kg/personne**

(responsabilité élargie des producteurs, réglementaire ou volontaire)

### **ENCOMBRANTS :**

**31,9 kg/personne**

(responsabilité élargie des producteurs, réglementaire ou volontaire)



<sup>8</sup> Source : Communauté métropolitaine de Montréal.

# LEXIQUE

## **Collecte sélective :**

Mode de récupération qui permet de ramasser des matières recyclables (verre, plastique, métal, papier, carton) pour en favoriser la mise en valeur. La collecte sélective procède par apport volontaire à un point de dépôt ou de porte en porte.

## **Compostage :**

Procédé de digestion biologique qui consiste à utiliser l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer sous contrôle et de façon accélérée les matières organiques, en vue d'obtenir un amendement organique, stable, hygiénique et riche en humus, qu'on appelle compost.

## **Dépôt de matériaux secs :**

Lieu d'enfouissement accueillant uniquement les résidus de construction, de rénovation et de démolition. A été remplacé par lieu d'enfouissement des débris de construction et démolition avec l'entrée en vigueur le 19 janvier 2006 du *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles*.

## **Écocentre :**

Lieu de dépôt et de récupération, par apport volontaire, d'objets encombrants, de résidus domestiques dangereux, de résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle, de matériaux secs et de résidus verts pour leur traitement.

## **Élimination :**

Mode de gestion des ordures ménagères et rejets de valorisation par enfouissement, incinération ou autre technologie, avec ou sans récupération d'énergie.

## **Encombrant :**

Meuble et électroménager d'origine résidentielle.

## **Enfouissement :**

Élimination des ordures ménagères et rejets de valorisation en les compactant par couches et en les recouvrant dans un milieu limitant les risques de contamination.

## **Génération :**

Quantité totale de matières résiduelles produites (recyclables, organiques, résidus de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle, encombrants, résidus domestiques dangereux et résidus ultimes).

## **Gestion des matières résiduelles :**

Action d'établir, par la municipalité, les modes de fonctionnement pour la récupération et la mise en valeur des matières résiduelles.

## **Lieu d'enfouissement technique (LET) :**

Lieu de dépôt définitif où l'on décharge, compacte et recouvre les matières résiduelles dans des cellules aménagées et exploitées afin de réduire le plus possible et de contrôler la contamination par le lixiviat, les odeurs et les biogaz.

## **Matériaux secs :**

Résidus d'excavation et de travaux de réfection (terre, gravier, béton, asphalte, pierre, etc.).

## **Matières organiques :**

Ensemble de tous les résidus alimentaires (provenant de la préparation et de la consommation domestique des aliments) et résidus verts (provenant des activités de jardinage, d'horticulture, d'aménagement, de désherbage et d'autres activités connexes) générés par les secteurs résidentiel, industriel, commercial et institutionnel qui peuvent être mis en valeur par le compostage.

## **Matières recyclables :**

Matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur par la voie du recyclage pour être réintroduites dans un cycle de production. À Montréal, les matières recyclables actuellement acceptées sont le papier, le carton et les contenants de verre, de métal, de plastique (rigide et souple) à l'exception du plastique no.6 (ex. : assiettes et verre en styromousse, boîtier de disque compact).



**Matière résiduelle :**

Matière ou objet périmés, rebutés ou autrement rejetés, qui sont mis en valeur ou éliminés.

**Mise en valeur :**

Transformation ou utilisation de produits issus de matières résiduelles.

**Ordures ménagères :**

Matières résiduelles produites par les citoyens en secteur résidentiel.

**Production individuelle :**

Ensemble des matières résiduelles (matières recyclables, matières organiques et ordures ménagères) collectées de porte en porte réparti par année et par personne.

**Récupération :**

Ensemble des activités de collecte et de conditionnement des matières résiduelles permettant leur mise en valeur.

**Recyclage :**

Utilisation d'une matière résiduelle en remplacement d'une matière vierge, dans un procédé industriel.

**Réduction à la source :**

Action permettant d'éviter de générer des matières résiduelles lors de la fabrication, de la distribution et de l'utilisation d'un produit.

**Réemploi ou réutilisation :**

Utilisation répétée d'un produit ou d'un emballage, sans modification importante de son apparence ou de ses propriétés.

**Résidu domestique dangereux :**

Résidu, généré par une activité purement domestique, qui a les propriétés d'une matière dangereuse (lixivable, inflammable, toxique, corrosive, explosive, comburante ou réactive) ou qui est contaminé par une telle matière, qu'il soit sous forme solide, liquide ou gazeuse.

**Résidu de construction, de démolition et de rénovation d'origine résidentielle :**

Résidu provenant des activités de la construction, de la rénovation et de la démolition tel que le bois, le plâtre, le métal, la brique, etc.

**Taux de récupération :**

Rapport entre la quantité de matières résiduelles valorisées et la quantité de matières résiduelles pouvant être mises en valeur<sup>9</sup>.

**TIC :**

Appareils de technologie de l'information et de communication.

**Traitement :**

Procédé physique, thermique, chimique, biologique ou mécanique appliqué à une matière résiduelle en vue de sa mise en valeur ou de son élimination.

**Valorisation :**

Transformation d'une matière résiduelle par la mise en valeur de certaines de ses propriétés.

<sup>9</sup> Source : Communauté métropolitaine de Montréal, Tableau de bord du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, <http://tbpmgmr.cmm.qc.ca>





